

DECRET N°76-47 du 20 Février 1976

portant nomination de Conseillers Techniques
auprès du Président de la République, de Di-
recteurs Généraux et de Directeurs dans les
Ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU l'ordonnance N°75-21 du 24 mars 1975, fixant la composition du Cabinet
du Président de la République et la structure des ministères ;
VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement
Sur proposition du Président du Comité Central du Parti ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Sont nommés auprès du Président de la République en qualité
de :

- Conseiller Technique à l'Equipement : le Camarade PARAISO Paulin, Ingé-
nieur Principal des Travaux Publics,
- Conseiller Technique à l'Economie : le Camarade KOUNASSO Mesmin, Admi-
nistrateur Civil,
- Conseiller Technique à l'Education : la Camarade HAZOUNE Antoinette,
Professeur,
- Conseiller Technique Juridique : le Camarade DOSSOU Samuel,
Magistrat.

ARTICLE 2 - Sont nommés au Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat en
qualité de :

- Directeur Général du Ministère : le Camarade YORO André, Professeur,
- Directeur des Etudes et de la Plani- : le Camarade MENSAH Richard, Ingé-
fication : nieur Biochimiste,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : le Camarade ALAPINI Armand, Adjoint
Administratif.

.../...

ARTICLE 3 - Sont nommés au Ministère de l'Equipement en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : le Camarade DJOLOLO Eloi, Ingénieur Principal des Travaux Publics,
- Directeur des Etudes et de la Planification : le Camarade MONTEIRO Fabien, Ingénieur des Travaux Publics,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : le Camarade TAMOU Joseph, Administrateur Civil.

ARTICLE 4 - Sont nommés au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : le Camarade ADJIN Léonard, Secrétaire des Affaires Etrangères,
- Directeur des Etudes et de la Planification : le Camarade ADOGONI Benjamin, Professeur,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : la Camarade do REGO Bernardine, Conseiller des Affaires Etrangères.

ARTICLE 5 - Sont nommés au Ministère des Finances en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : le Camarade GRIMAUD Albert, Administrateur Civil,
- Directeur Général Adjoint du Ministère : le Camarade AHLOU Placide, Administrateur Civil,
- Directeur des Etudes et de la Planification : le Camarade SOURADJOU Ibrahim, Administrateur Civil,
- Directeur-Adjoint des Etudes et de la Planification : le Camarade ZOUNON Michel, Administrateur Civil,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : le Camarade BOKPE Léon, Administrateur Civil,

ARTICLE 6 - Sont nommés au Ministère du Plan, de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : le Camarade RAIMI Ramani, Administrateur Civil,
 - Directeur des Etudes et de la Planification : le Camarade SACRAMENTO Léon OBAYOMI, Administrateur Civil,
 - Directeur des Affaires Financières et Administratives : le Camarade ATCHOUKE Hounsou, Administrateur Civil.
- .../...

ARTICLE 7 - Sont nommés au Ministère de la Justice, de la Législation et des Affaires Sociales en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : le Soldat de 2ème Classe N'DAH Théophile,
- Directeur des Etudes et de la Planification : le Camarade TCHEDJI Maxime, Magistrat,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : le Camarade AGONDANOU Jean-Pierre, Administrateur Civil.

ARTICLE 8 - Sont nommés au Ministère des Enseignements Technique et Supérieur en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : le Camarade AKINDES Sylvain, Professeur,
- Directeur des Etudes et de la Planification : le Camarade BEDIE Ferdinand, Professeur,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : le Camarade HOUINDO David, Administrateur Civil.

ARTICLE 9 - Sont nommés au Ministère de l'Enseignement du Premier Degré en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : le Camarade OKOUDJOU Pierre Claver, Professeur,
- Directeur des Etudes et de la Planification : le Camarade HODE Firmin, Professeur
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : le Camarade HOUINDO David, Administrateur Civil.

ARTICLE 10 - Sont nommés au Ministère du Commerce et du Tourisme en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : le Camarade IDJIDINA Lambert, Administrateur Civil,
- Directeur des Etudes et de la Planification : le Camarade ADEBO Ambally, Administrateur Civil,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : le Camarade ALAPINI Armand, Adjoint Administratif.

.../...

ARTICLE 11 - Sont nommés au Ministère de la Santé Publique en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : le Camarade NOUHOUAYI Albert, Professeur,
- Directeur des Etudes et de la Planification : le Docteur GANGBO Samuel,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : le Camarade ASSOGBA Michel, Administrateur Civil.

ARTICLE 12 - Sont nommés au Ministère des Transports en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : le Camarade SARE Eustache, Ingénieur des Travaux de la Météorologie,
- Directeur des Etudes et de la Planification : le Camarade GBAGUIDI Placide, Ingénieur-Géomètre des Travaux Publics,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : le Camarade TAMOU Joseph, Administrateur Civil,

ARTICLE 13 - Sont nommés au Ministère de la Fonction Publique et du Travail en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : le Camarade AHOUADI Bertin, Administrateur Civil,
- Directrice des Etudes et de la Planification : la Camarade KABIROU Moulikatou, Administrateur Civil,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : le Camarade OROU-GUIDOU Bakary, Adjoint Administratif.

ARTICLE 14 - Sont nommés au Ministère de la Jeunesse, de la Culture Populaire et des Sports en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : le Camarade AKO SEWA Emmanuel, Professeur,
- Directeur des Etudes et de la Planification : El Hadj ADAMOU Amzat, Professeur
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : le Camarade DOBOSSOU Raphaël, Administrateur Civil.

.../...

ARTICLE 15 - Sont nommés au Ministère de l'Intérieur et de l'Orientation Nationale en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : le Camarade AZODOGBEHOU Codjo François, Professeur,
- Directeur Général Adjoint du Ministère : le Camarade ALAVO Jean, Professeur,
- Directeur des Etudes et de la Planification : le Camarade MEGNASSAN Thomas, Rédacteur Principal,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : le Camarade BALLE Thomas, Attaché Administratif.

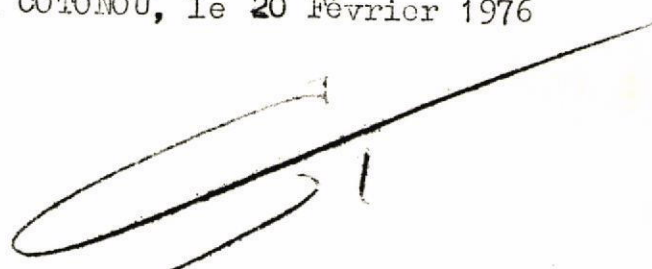
ARTICLE 16 - Sont nommés au Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : le Camarade GOGAN Mathias, Administrateur Civil,
- Directeur des Etudes et de la Planification : le Camarade DJIBRIL Basile, Ingénieur ~~des Services Agricoles~~,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : le Camarade VIHO Expédit, Administrateur Civil.

ARTICLE 17 - Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 20 Février 1976

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances,


Intendant Militaire de
3ème Classe Isidore AMOUSSOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4
Ministères 15 - DGM-DEP-DAFA 45 SPD 2
Intéressés 50 DP 2 DPE-DGAJL-INSAE 6
DB-DCF-Solde 3 Trésor 4 DI 4 Cab.Mil.2
IAA-DCCT-IGF-ONEPI-Gde Chanc. 5
JORPB 1